



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 JANVIER 2022

* * * * *

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq janvier, le Conseil Municipal de la Commune de LE MAZEAU, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. BORDET Bernard, Maire.

PRÉSENTS : Mmes BOUHIER-BONNEAU Brigitte, GRONIER Emilie, GROUSSET Sylvie, HERHARD Anne-Marie, VEILLAT-FABIEN Florence, MM BORDET Bernard, BRISSON Noël, DRUEZ Richard, LUCAS Stéphane.

ABSENT.E.S. EXCUSÉ.E.S : BRETON Philippe.

Nombre de Conseillers en exercice : 10 Présents : 9
Absent.e.s excusé.e.s : 1
Pouvoirs : 0
Votants : 9
Secrétaire de séance : Madame HERHARD Anne-Marie
Convocation : 20 janvier 2022

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 22 décembre 2021
- A. FINANCES LOCALES :
 1. Demande de subvention : Création d'un terrain multisports et d'une aire de jeux ;
 2. Convention Licence 4.
- B. URBANISME :
 1. Création d'une carte communale ;
 2. Modification du permis d'aménager : Lotissement Le Dezais.
- C. VOIRIE :
 1. Création de plateaux surélevés aux entrées de bourg ;
 2. Création d'un cheminement piétons entre « Les Poublées ».
- D. QUESTIONS DIVERSES :
 1. Repas du CCAS ;
 2. Statistiques 2021.

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 22 décembre 2021

A. FINANCES LOCALES :

1. Demande de subvention : Création d'un terrain multisports et d'une aire de jeux ;

Le terrain concerné est une propriété communale qui se situe à côté de l'école.

Le Maire et un groupe d'élus ont rencontré et visité plusieurs installations de ce type et ont pris contact avec une entreprise spécialisée afin de définir une enveloppe budgétaire. Un premier estimatif du projet global par l'entreprise PCV est de 120 927,60 € TTC pour lequel la commune peut prétendre à plusieurs subventions dont le Plan 5000 terrains de sport. Afin de réduire le coût du projet, des subventions supplémentaires sont en cours de recherche.

DEPENSES			RECETTES	
NATURE DES DEPENSES	MONTANT HT	MONTANT TTC	SUBVENTIONS	MONTANT HT
Téléphérique Bois	18 097,00 €	21 716,40 €	ETAT - DETR	30 000 €
Aménagement d'une aire de jeux	41 123,00 €	49 347,60 €	ETAT - Plan 5000 terrains de sports	33 240 €
Terrain multisports	41 553,00 €	49 863,60 €	Autres subventions recherchées	17 370 €
			SOUS TOTAL	80 610 €
			AUTO FINANCEMENT	20 163 €
TOTAUX	100 773,00 €	120 927,60 €	TOTAL	100 773 €

Accord du Conseil Municipal

2. Convention Licence 4.

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Cave SAS ROBIN travaille actuellement sur la mise en place d'un bar à dégustation à côté de la cave. Ce bar permettrait de proposer vins, bières, spiritueux à leurs clients dans des espaces privés. Ils souhaitent garder le bénéfice de la licence 4.

Au vu de la convention actuelle, la mise à disposition de la licence 4 par la commune prévoit une facturation de 1 € par an. La cave doit présenter un justificatif d'exploitation de la licence 4 pour l'année 2021. Sans cela la licence 4 est réputée annulée et perdue.

Dans le cas où la validité de la licence est confirmée et le nouveau projet mis en place, Le Maire propose une réévaluation du coût de location de la licence 4.

Accord du Conseil Municipal

B. URBANISME :

1. Création d'une carte communale ;

Malgré de nombreuses démarches auprès des bureaux d'études, un seul a répondu.

Le Maire présente au conseil municipal le devis du Bureau d'Études PERNET de La Rochelle pour la réalisation d'une carte communale. Le devis incluant la totalité des options s'élève à un montant de 13 380 € TTC.

Accord du Conseil Municipal

2. Modification du permis d'aménager : Lotissement Le Dezais.

Le Maire informe que le Lot 7 est concerné par un dépôt de permis de construire qui demande la création d'une sortie voiture côté Nord. Hors le permis d'aménager interdit ce type d'aménagement sur la voie Nord du Lotissement.

M. Le Maire propose de modifier le permis d'aménager pour permettre cette sortie qui offrirait une sécurisation supplémentaire de la sortie de la parcelle concernée.

Accord du Conseil Municipal

C. VOIRIE :

1. Création de plateaux surélevés aux entrées de bourg ;

Après la rencontre avec l'agence routière de Luçon, 3 plateaux surélevés sont envisagés mais leur financement et création seraient réparties sur 2 ans.

- 1 sortie du Lotissement Le Dezais route de Benet : 19 170 € HT
- 1 devant l'école entre le parking et le portillon piétons de la cour : 9 516 € HT
- 1 route de Damvix/ intersection Château Musset : 20 417,50 € HT

Ces projets seraient éligibles à un subventionnement du Département à hauteur de 60%.

La priorité de ce dossier est la réalisation du plateau route de Benet en raison de la possibilité de le réaliser en même temps que la chaussée du lotissement et permettre une optimisation des coûts de travaux

Les deux autres plateaux seront réalisés dans un délai de deux ans.

Accord du Conseil Municipal

2. Création d'un cheminement piétons entre les Poublées.

Dans le cadre de la sécurisation des déplacements des piétons sur le territoire, le conseil municipal souhaite créer un chemin piéton le long de la route de Damvix qui permettra de relier : le chemin de l'ancienne laiterie, la Poublée 2 et la Poublée 1.

Le Maire a fait faire un chiffrage du projet par l'agence routière : 31 400 € HT soit 37 680 € TTC. Ce projet serait aussi éligible à un subventionnement de 60 % par le Département.

Accord du Conseil Municipal

D. QUESTIONS DIVERSES :

1. Repas du CCAS ;

Ce repas est offert aux personnes de plus de 65 ans inscrites sur les listes électorales et ayant leur résidence principale sur la commune. Les inscriptions sont nombreuses 100 personnes inscrites cette année.

Ce repas représente un budget de 2 000 € TTC.

2. Plantations de l'aire de camping-car :

Un devis a été réalisé auprès de l'entreprise Gazeau « Jardin des Pictons » pour la fourniture d'arbustes afin de créer une haie champêtre entre l'aire de Camping-car et la lagune. Le montant est de 3 107,40 € TTC.

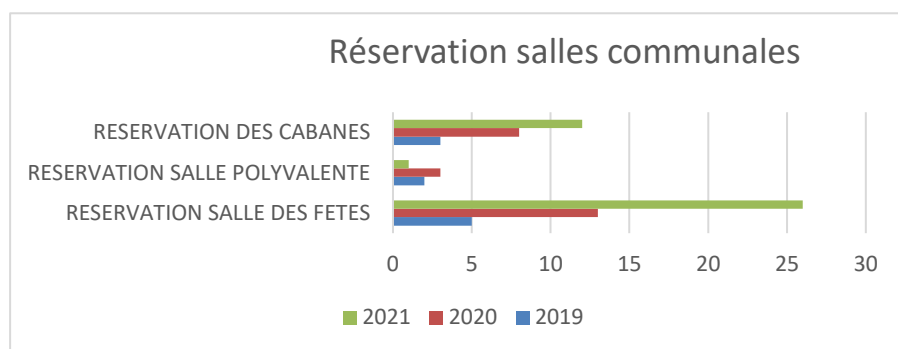
En étudiant le détail des travaux, les élus ont décidé que certaines étapes pourront être réalisées par les agents communaux, ce qui permettra une économie sur le devis d'environ 1 400 €.

3. Statistiques 2021.

État-Civil 2021 :

- 2 Naissances
- 6 Mariages
- 3 PACS
- 5 décès

Occupation des salles communales et cabanes :



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Maire

BORDET Bernard

